



L'ANIMATION FAMILLE DANS LES CENTRES SOCIAUX

Accueil

Parentalité

Petite enfance

Démocratie

Coéducation

Projets collectifs

UN CŒUR DE MÉTIER





ÉDITO

Depuis leur origine, les centres sociaux mettent au cœur de leur action l'animation famille dans une dimension transversale ! Avec ce document, nous vous proposons un panorama sur le sujet mettant en lumière notre approche. Vous retrouverez ainsi plusieurs exemples d'actions, des éléments sur la fonction de référent·e famille mais aussi sur l'impact de ces actions.

En 2016, une enquête de la CNAF révélait que deux parents sur cinq estiment leur rôle difficile. Entre accompagnement à la parentalité, soutien à des projets collectifs, travail en réseau... L'action famille se fonde sur une approche globale de la personne et des familles à partir d'un diagnostic de territoire renouvelé tous les quatre ans !

CHIFFRES CLEFS

LES CENTRES SOCIAUX S'ADRESSENT À TOUS LES PUBLICS...

En 2019, nous avons accueilli :

- **118000** enfants **de 0 à 3 ans**
- **400000** enfants **de 4 à 10 ans**
- **150000** enfants **de 11 à 14 ans**
- **77000** adolescents **de 15 à 17 ans**
- **57000** jeunes **de 18 à 25 ans**
- **570000** adultes **de 25 à 59 ans**
- **175000** adultes **de + de 60 ans**

(données issues de SENACS – Système d'Echanges National des Centres Sociaux)

Au sein de **2200 centres sociaux** (78 % en zone urbaine, 22 % en zone rurale) sur l'ensemble du territoire, dont **2114 sont agréés par les Caf** pour leur projet « familles », bénéficiaires de la prestation de service « animation collective famille » pour aider au pilotage du projet.

70% portent des actions en direction de **la petite enfance** (0-3 ans) et **94%** à destination de **l'enfance** (4-10 ans).

UNE APPROCHE REVISITÉE PAR LES ÉVOLUTIONS DE LA FAMILLE

Parler de famille en 2020, c'est aborder un sujet central de ce qui fait société aujourd'hui. Pour définir la famille, la statistique nous enseigne qu'il s'agit de la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée : soit d'un couple sans enfant, soit d'un couple avec enfant(s), soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s), c'est-à-dire d'une famille monoparentale. Cette dernière catégorie a d'ailleurs très fortement progressé ces dernières années. Aujourd'hui, les chiffres de l'INSEE précisent que les 29 millions de ménages français se répartissent en 35,3 % de personnes vivant seules, 26,3 % de couples avec enfants, 26,3 % de couples sans enfants, 9,5 % de familles monoparentales (INSEE, 2015).

La question de la famille est devenue centrale aujourd'hui face aux mutations en cours. Comme en témoigne Gérard Neyrand, sociologue de la parentalité et sans y porter de jugements, ces évolutions entraînent une désinstitutionnalisation et une fragilisation de la conjugalité (le fait d'être en couple) et ainsi une promotion et un renforcement de la parentalité. Ce n'est ainsi plus le mariage qui a une fonction instituante de la famille mais l'arrivée du premier enfant avec l'ensemble des joies et des incertitudes que cela engendre !

Situant leurs actions dans la Branche Famille de la Caisse Nationale des Allocations Familiales et en particulier dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Gestion avec l'Etat sur la période 2018-2022, mais aussi en dialogue et en co-construction avec les politiques publiques du soutien à la parentalité à l'instar de la Stratégie nationale de soutien à la parentalité coordonnées par la Direction Générale de la Cohésion Sociale, les centres sociaux sont au cœur des nouveaux besoins et des aspirations que ces évolutions font naître. Citons par exemple l'information et l'orientation des parents, l'arrivée du premier enfant et les besoins en mode d'accueil, mais aussi la place du numérique, la prévention des ruptures familiales, la monoparentalité, le rôle croissant des grands-parents, les familles réfugiées, etc.

Grâce à leur démarche de diagnostic territorial et à une veille sociale au quotidien, les centres sociaux sont à l'écoute de ces évolutions sur les territoires pour co-construire avec les partenaires et les familles des réponses adaptées et hybrides aux défis d'aujourd'hui.

*Plus de ressources
sur la Famille
à retrouver sur:
[www.cestpossible.me/
theme/parentalite](http://www.cestpossible.me/theme/parentalite)*

**c'est
Possible!**



UNE ACTION RECONNUE ET AGRÉÉE PAR LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

L'animation famille dans les centres sociaux s'inscrit dans le cadre d'un agrément spécifique nommé « action collective famille » (PS ACF). Aux côtés du projet social qui définit l'agrément d'animation globale, le projet « familles » vise « à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif ». L'agrément famille doit répondre aux caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
 - Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales ;
 - Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
 - Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.
- Les centres sociaux contribuent également à la mise en cohérence des actions parentalité sur leur territoire et constituent des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité (confère encadré ci-contre). Par ailleurs, « le projet familles s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants des centres sociaux, ainsi que sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles. Il permet la transformation de demandes individuelles informelles en actions collectives qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire de vie / ou à favoriser la vie sociale des familles ». La mise en œuvre du projet familles repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur les savoir-faire et les compétences des parents et des enfants, les actions portées dans ce cadre sont variées !

Extraits de la circulaire 2012-013 de la CNAF relative à l'animation de la vie sociale

DES MOYENS POUR L'ACTION FAMILLE

L'agrément « action collective famille [...] repose sur l'action de coordination d'un référent « familles ». Le référent doit être en possession d'un diplôme de travail social de niveau 3 (ou un niveau de diplôme immédiatement inférieur associé à une expérience professionnelle garantissant des compétences professionnelles indispensables et accompagnées de perspectives de formations) et consacrer au moins un mi-temps à cette fonction de coordination. »

Extraits de la circulaire 2016-005 de la CNAF relative notamment au « référentiel référent familles »

L'ACTION FAMILLE dans LES CENTRES SOCIAUX

L'animation famille dans les centres sociaux est un cœur de métier. Elle se base sur un diagnostic préalable du territoire et des familles, indispensable à l'élaboration de chaque projet social et renouvelé tous les 4 ans. Au cœur de l'action, on retrouve les parents, qui sont parties prenantes de l'animation du projet centre social (dans la gouvernance, dans les activités).

Les centres sociaux partent des préoccupations des familles et se situent dans une posture d'écoute active, ils mettent en place des espaces permettant aux parents de se rencontrer, de réfléchir et se mobiliser. Les acteurs du centre social ne sont pas là pour prescrire, construire les réponses « à la place des parents », mais bien pour accompagner les processus permettant aux personnes d'être actrices des réponses apportées.

Pour entrer en relation avec les familles, les centres sociaux développent très fortement l'accueil. Que les gens viennent au départ pour des démarches administratives, la recherche d'informations, l'inscription à une activité..., l'accueil a une fonction essentielle dans le centre social. Cet accueil est inconditionnel, ouvert à toutes et tous. Il permet à chacun-e de trouver des réponses et de passer d'une demande individuelle à une logique d'action collective. Pour les publics plus éloignés, les centres mettent en place aussi des actions « d'aller-vers » porte à porte, animations hors les murs, etc.

Aux côtés et en dialogue avec l'école et les familles, les centres sociaux sont des acteurs éducatifs sur les territoires avec une appréhension élargie et articulée de la parentalité et de l'éducation. Ils mettent ainsi en place une politique de soutien à la parentalité, véritable levier d'investissement social pour les générations actuelles et futures.

DES DISPOSITIFS AU SERVICE DES FAMILLES

À travers l'action collective famille, les centres sociaux coordonnent un ensemble de dispositifs sur les territoires, citons :

- Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), qui s'adressent aux familles et à leurs enfants âgés de 0 à 6 ans. Au sein d'un lieu convivial, ludique, il s'agit de permettre le partage d'un temps privilégié avec son enfant, échanger avec d'autres parents et des professionnels autour d'activités d'éveils, de temps de lectures, de jeux, etc.
- Les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (Reaap) prennent appui sur un réseau de parents, de bénévoles et de professionnels qui permettent la mise en place d'actions visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et la mise en valeur de leurs capacités. Il s'agit d'actions comme des groupes d'échanges et d'entre-aide entre parents, des conférences ou ciné-débats sur la parentalité, etc.
- Les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas), qui sont des actions s'adressant aux enfants/jeunes scolarisés dans des établissements du premier et du second degré et dont un besoin a été repéré. L'intervention vise à élargir leur centre d'intérêt, valoriser leurs acquis, promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté, acquérir des méthodologies adéquates pour s'épanouir et réussir à l'école, favoriser l'autonomie et l'apprentissage de la vie collective.
- Les Aides aux Projets Vacances (APV) qui permettent de soutenir le départ en vacances collectif ou individuel

d'habitants (familles et jeunes) en apportant un complément au financement de leur séjour. Ce programme est rendu possible grâce à un partenariat noué depuis 1993 entre la Fédération des Centres sociaux de France et l'Agence nationale des chèques vacances.

- Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), plus simplement nommés « crèches » recouvrent des solutions de mode d'accueil de la petite enfance aux formats différents : halte-garderie, micro-crèche, crèche collective, structures multi-accueil. Certains centres sociaux accueillent également des Relais d'Assistantes Maternelles (RAM).

Ainsi, l'éducation est au cœur du projet du centre social, les parents sont associés en tant que partenaires éducatifs majeurs. Les parents sont ainsi les premières ressources, porteurs de richesses et premiers acteurs de l'éducation de leurs enfants. Cela passe par des espaces d'échanges entre pairs, l'accompagnement dans des démarches collectives comme les départs en vacances ou des projets d'animations locales.

Enfin, les centres sociaux – en accueillant les enfants dès les premiers mois et tout au long de la vie – assurent une véritable continuité éducative. Continuité renforcée par leur rôle d'animation et de fédération de dynamiques de mobilisations locales entre acteurs éducatifs.

Surtout, l'approche des centres sociaux, qui partent des habitants et s'inscrivent au plus près des situations dans les territoires, leur permet de prendre en compte l'évolution des situations familiales et de leurs besoins. Dans une société en perpétuelle mutation, cette souplesse en fait un acteur précieux pour agir avec les familles.

AU TOTAL, ON PEUT SYNTHÉTISER L'ANIMATION FAMILLE DANS LES CENTRES SOCIAUX À TRAVERS :

ACCOMPAGNER LES PARENTS
dans leur fonction parentale
et renforcer les liens parents-enfants

ANIMER UN RÉSEAU
d'acteurs socio-éducatifs
autour des familles

ANIMER LE VIVRE-ENSEMBLE,
créer du lien entre les familles
et les générations

INFORMER
et orienter
les familles

PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT
du pouvoir d'agir
et l'émancipation des familles

ACCUEILLIR, ÉCOUTER
les familles, être en veille
par rapport à leurs besoins

LA FAMILLE DANS LES CENTRES SOCIAUX

DES ACTEURS PLURIELS et DES PARTENAIRES



PORTRAIT DE BÉNÉVOLE

Au sein du centre social d'Orthez, Isabelle est bénévole dans le cadre du CLAS: le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Une équipe de bénévoles accompagne ainsi régulièrement une dizaine d'enfants!

Retraitée depuis deux ans, Isabelle travaillait auparavant dans un laboratoire de cosmétique. Son engagement dans le CLAS a débuté au début de l'année scolaire, avec l'envie de «donner un peu de temps». «Je suis bénévole le mardi soir avec une partie d'aide au devoir sur une heure, je vais aussi au centre social le mercredi après-midi pour des ateliers sur l'environnement et le jeudi soir avec là aussi une partie aide au devoir puis des propositions de jeux avec les enfants». Isabelle confie qu'elle souhaite ainsi «pouvoir accompagner les enfants, être avec eux, les aider» et qu'ils lui apportent aussi beaucoup! Un témoignage pour illustrer l'engagement de milliers de personnes dans les centres sociaux.

ISABELLE, BÉNÉVOLE
AU CENTRE SOCIAL D'ORTHEZ (64)

Les centres sociaux sont des structures de proximité qui animent le débat démocratique, accompagnent des mobilisations et des projets d'habitant-e-s, et construisent de meilleures conditions de vie, aujourd'hui et pour demain. Ils proposent des activités sociales, éducatives, culturelles et familiales pour répondre aux besoins dans le territoire ! À travers l'action collective famille, ce sont une multitude d'acteurs qui se mobilisent :

DES HABITANT-E-S,

à la fois bénévoles et pilotes des projets des centres sociaux

Les habitant-e-s sont au cœur du projet centre social. Ils-elles peuvent être bénévoles d'activités (soutien scolaire, accompagnement d'activités) ou membres des instances de pilotage du centre social (comité d'usagers, conseils d'administrations).

En moyenne, on retrouve 27 bénévoles d'activités réguliers par centre social et 31 bénévoles occasionnels. Au total, cela représente plus de 110 000 bénévoles habitants impliqués dans les centres sociaux.

DES PROFESSIONNEL-LLE-S,

qui agissent en transversalité au service des familles

Aux côtés des habitant-e-s, les professionnel-le-s des centres sociaux agissent au service des familles. Coordonnés par le ou la référent-e famille, leurs actions sont pensées en transversalité pour créer les conditions et accompagner les besoins du territoire. Plus de 60 000 salarié-e-s agissent dans les centres sociaux partout en France avec en moyenne 16 postes par structure. Les centres accueillent aussi des jeunes en service civique, des stagiaires de plusieurs cursus scolaires, des contrats aidés, etc.

DES PARTENAIRES coordonnés par le centre social

Les centres sociaux jouent un rôle important de coordination partenariale, ils sont des lieux ressources et d'accompagnement des familles assurant ainsi une mission de coordination de la politique parentalité sur le territoire ! Les principaux partenaires des centres sociaux sont la Caisse d'allocations familiales du département et la collectivité de référence avec lesquelles le centre social construit son diagnostic territorial et son projet social. Dans ses missions de coordination et d'animation de la politique parentalité, les centres interagissent aussi avec ou au sein de :

- Commissions ou collectifs famille / parentalité qui réunissent des partenaires territoriaux pour échanger leurs observations à propos des défis, besoins et évolutions de la famille dans le territoire.
- Des intervenants sociaux avec l'objectif de créer des réseaux de travail pour avoir des échanges sur l'actualité sociale du territoire et les problématiques sur lesquels les acteurs peuvent agir. Cela prend la forme de groupe de professionnels ou de collectifs des acteurs sociaux.
- Le champ éducatif et notamment les écoles, collèges du territoire, les associations de parents, autour notamment de dynamiques de co-éducation pour la réussite éducative de tous les enfants (soutien scolaire, etc.)



PORTRAIT DE RÉFÉRENTE FAMILLE

SANDRINE, RÉFÉRENTE FAMILLE
À LA MJC-CENTRE SOCIAL VICTOR HUGO À ANNECY

En Haute-Savoie, la MJC – Centre Social Victor Hugo est située dans le quartier historique de Métaye qui compte plus de 8000 habitants, en périphérie d'Annecy. Le centre est situé juste à côté de l'école dans une zone où la plupart des habitants viennent au centre à pied et où existe un dynamisme local ! Historiquement MJC, l'Espace Victor Hugo est centre social depuis 2013 et a également un agrément animation collective famille. Nous y avons rencontré Sandrine CHAL, référente famille ! Extraits de son interview :

« Je suis arrivée au centre social Victor Hugo il y a maintenant 5 ans. Ce qui m'a motivé à venir travailler en centre social c'est de pouvoir au quotidien construire avec les familles et les habitants et d'être sur un public très large, on rencontre des personnes en difficultés, d'autres qui ont besoin de conseils sur les relations avec leurs enfants mais aussi tout un tas d'autres personnes. Notre cœur de métier, c'est notamment le soutien à la parentalité mais on agit aussi avec d'autres groupes d'habitants. Pour moi, c'est vraiment dans cette diversité de situations qu'il y a de l'intérêt ! Au sein du centre on a une autonomie car on part des idées des habitants, on fabrique à partir de leurs envies et des possibles. La spontanéité a une place importante tout comme la proximité au quotidien avec les habitants.

Au sein du poste de référent famille, je suis à 80% dans des actions de soutien à la parentalité, que ce soit des actions impliquant parents et enfants mais aussi avec les plus petits. Il y a une réelle mixité dans les publics que l'on reçoit : des parents en congés parental, d'autres ayant des difficultés et ayant été orientés par des partenaires sociaux. On propose des moments de jeu, des activités dont le but est pour les parents de leur permettre de passer du temps avec leurs enfants. Mais le terme « famille » ne doit pas être réduit à une personne avec des enfants. Ce sont les personnes les plus présentes mais nous accueillons aussi des personnes sans enfants, que ce soit des personnes isolées ou des personnes âgées par exemple.

Notre rôle est d'être en écoute, en soutien pour rendre les publics les plus autonomes possibles. Pour moi, le travail est bien fait lorsque ce sont les habitants qui s'apportent des réponses entre eux ! Je suis là au quotidien avec les familles. S'il y a un atelier peinture, je fais avec, un atelier d'écriture, je fais avec. Ces moments permettent à la fois de la sociabilisation, la rencontre avec des pairs qu'ils vont revoir au sein du quartier par exemple. Nous sommes présents à côté pour écouter...

Pour moi, une des pépites récentes c'est un projet où les mamans sont contentes de faire avec leurs enfants et qu'elles aient aussi envie de faire des choses pour elles ! Ça a démarré avec un projet d'une journée en montagne qui a demandé une grosse organisation en amont pour s'assurer de la garde des enfants. Après une première édition réussie, le projet a pris de l'ampleur et cette année on est parti pour deux jours ! C'est un véritable pas en avant, une ouverture pour les familles. »

LES FINALITÉS DE LA FONCTION « RÉFÉRENT FAMILLES »

- Être le garant avec le directeur du centre social de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet familles, en cohérence avec le projet social du centre ;
- Développer des actions et/ou services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales ;
- Contribuer à la mise en place et coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Participer à l'animation et la coordination des partenariats intervenant dans les champs de la famille et de la parentalité.

DES THÉMATIQUES VARIÉES, DES FORMATS D' ACTIONS DIVERSIFIÉS

À PARTIR DES BESOINS DES FAMILLES, REPÉRÉS GRÂCE À UNE ÉCOUTE ACTIVE SUR LE TERRITOIRE ET À L'ÉLABORATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL, LES CENTRES SOCIAUX METTENT EN ŒUVRE DES ACTIONS AVEC ET POUR LES FAMILLES SUR DES THÉMATIQUES MULTIPLES !
QUELQUES EXEMPLES...

LES RELATIONS DANS LA FAMILLE

QU'EST-CE QU'ÊTRE PARENT AUJOURD'HUI ? • *Montreuil*

L'Espace Ressources Parentalité est un collectif de professionnels qui existe depuis 2010 à Montreuil. Il a réalisé une exposition au sein de la Maison de quartier en lien avec les familles. Il s'agissait d'aller au-delà des dispositifs qui existent pour répondre aux besoins du territoire en matière d'accompagnement des familles ou d'accueil des parents. Sur ce site, le LAEP et la



micro-crèche sont des espaces de lien pour les parents qui sont parfois isolés et les équipes qui y font également de la prévention et accompagnent des familles. À travers ce travail de recherche qui s'inscrit dans une dynamique de co-construction avec les parents d'un territoire, le collectif a ainsi construit une exposition de portraits de pères et de mères des quartiers Bel Air et Grands Pêcheurs de Montreuil. Recueils de paroles, d'expressions, de visions et d'images installées dans la Maison de quartier permettent de valoriser le rôle et la place du parent aujourd'hui dans une visée d'effet miroir !

L'ÉDUCATION DES ENFANTS

LES UNIVERSITÉS POPULAIRES DE PARENTS

L'Université Populaire de Parents est un groupe de parents qui, avec l'aide d'un animateur et avec le soutien méthodologique d'un universitaire, mène une recherche sur un thème qu'ils choisissent en lien avec la parentalité. Ils mettent alors leur travail en débat avec d'autres acteurs : des professionnels, des institutions, des politiques, pour croiser les points de vue et construire du dialogue afin de construire ensemble des actions citoyennes. Les projets des Universités Populaires de Parents sont souvent conduits en partenariat avec l'ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels)

LA VIE QUOTIDIENNE

M'PROJECT - COLLECTIF DU QUOTIDIEN • *Centre social La Pépinière, Pau*

M'Project est un collectif de mamans dont les enfants fréquentaient le centre de loisirs de la Pépinière à Pau. Au-delà de rompre la solitude, M'Project permet à des mamans de se soutenir dans leur rôle de mère et en tant que femme. Depuis 3 ans, elles se réunissent une fois par semaine, pour échanger autour de diverses thématiques (quotidien, sujets d'actualité) et mener des actions collectives. Elles ont réalisé différents projets, comme la création d'un jardin partagé, une exposition autour de la discrimination et la confection d'un livre de cuisine. Cette année, le collectif souhaite allier économie et écologie en confectionnant des produits faits par elles-mêmes et en proposant des ateliers à d'autres parents. De plus, afin de favoriser le lien entre école et familles, le collectif s'ouvre en allant à la rencontre des autres parents avec des « cafés blabla » le matin devant l'école.

LE BIEN ÊTRE

LE MOUV'CAFÉ, ESPACE DE RÉPIT • *Centre social Lo Solan, Mourenx (64)*

Le Mouv'café est proposé par le centre social de Mourenx. Il s'agit de séances de gym douce, dispensées par des éducatrices sportives, pour les mamans fréquentant le Lieu Accueil Enfants Parents ou bénéficiant des actions du Centre Social. Les mamans sont accueillies avec leurs bébés et/ou enfants non scolarisés qui sont pris en charge par une animatrice dédiée, dans une salle à côté du cours de sport. Ces mamans ont donc 1 heure de répit, 1 heure où elles savent leurs enfants en sécurité mais tout de même proches d'elles, 1 heure où elles peuvent prendre soin d'elles et échanger avec d'autres. Chaque séance est clôturée par le partage d'un thé ou d'un café. La séance est au prix de 2.50 €, tous les lundis matin de 9h30 à 10h30 au Centre Social (sauf pendant les vacances scolaires).

LES SITUATIONS FAMILIALES

LE COLLECTIF DU 8 MARS • Centre social La Pépinière, Pau

Depuis 2017, un groupe de femmes, issues du service AFM (Accompagnement des Familles Monoparentales) se retrouve au centre social pour échanger sur leur(s) condition(s) de vie, les difficultés rencontrées au travers de leur statut de famille monoparentale et des actions mises en place pour y palier. Après la réalisation d'un film, le groupe continue à se retrouver, en accueillant de nouvelles femmes en situation de monoparentalité et en travaillant notamment sur les besoins de répit, se recentrer sur soi ! Ainsi, un premier atelier « bien-être » a été mis en place avec intervention d'une professionnelle coiffure et d'une professionnelle esthétique ! Un espace pour échanger et se ressourcer.



Une initiative à retrouver sur www.cestpossible.me/action/le-collectif-du-8-mars

LES VACANCES ET LES LOISIRS

FORUM TEMPS LIBRES ET VACANCES • Centre social Le Trait d'Union, Evron, Maine et Loire

Faisant le constat que les familles avaient besoin de connaître davantage les aides à leur disposition pour partir en vacances, mais aussi pour permettre la rencontre entre familles, le Centre social a mis en place un forum temps libre et vacances. Proposé en partenariat avec le service du tourisme du département, la CAF, la communauté de communes, l'association Vacances et Familles, le forum est l'occasion le temps d'un samedi après-midi d'apporter des sujets comme l'alimentation, faire ses valises, etc. Cela permet de renforcer les liens intrafamiliaux à travers un accompagnement aux familles fragilisées afin qu'elles aient accès à une offre culturelle, aux loisirs et aux vacances.

L'USAGE DES OUTILS NUMÉRIQUES

LA SEMAINE SANS ÉCRAN • Centre Social La Farandole au Donjon, Allier

Au centre social de la Farandole, l'initiative de la semaine sans écran est née dans le cadre d'un partenariat avec l'école primaire, avec l'ambition de sortir des habitudes du quotidien dans le rapport aux écrans. Un défi famille autour du rapport aux écrans a ainsi été proposé. Chaque famille disposait d'un carnet de bord dans lequel collecter ses pratiques d'écrans : quand sont-ils utilisés, pour faire quoi, comment, et si on n'en utilise pas : que fait-on à la place ? Un outil de sensibilisation pour favoriser la prise de conscience et analyser ses usages au quotidien. Aux côtés d'espaces d'informations, de conférences sur les réflexes 3-6-9-12, ce type d'action permet d'appivoiser les écrans et de favoriser un usage éclairé des outils numériques auprès des enfants... Et des adultes !

LA SCOLARITÉ

COVID-19 - RECUEILLIR LA PAROLE APRÈS LE CONFINEMENT • Nord Pas de Calais

En Nord Pas de Calais, la période de confinement a mis en évidence plus que jamais le nécessaire lien entre tous les acteurs éducatifs (parents, enseignants, acteurs de quartier) d'un territoire pour réunir les conditions indispensables à la coéducation. Cette situation a mis au grand jour certains dysfonctionnements, mais a aussi poussé des personnes à dépasser des limites qu'ils s'étaient données jusque-là. Dans la poursuite de la dynamique du projet « Famille-École-Quartier, ensemble pour la réussite de tous les enfants », le réseau propose ainsi de capitaliser et d'analyser les difficultés rencontrées, les solutions de coéducation et d'alliances ayant émergé. Il s'agit ainsi de construire, renforcer les conditions du partenariat à installer pour les périodes « ordinaires » comme pour les éventuelles nouvelles périodes d'urgence. Des temps d'échanges sont proposés entre pairs pour récolter les points de vue des différents acteurs et prendre le temps de poser ensemble les éléments de réussite qu'il est important de préserver, de poursuivre ou ce qu'il ne faut absolument plus rencontrer dans les pratiques.

LA CITOYENNETÉ

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS • Centre socio-éducatif de Dammarie-les-lys, Seine et Marne

Accompagné par le centre socio-éducatif de Dammarie-les-lys, le Conseil Municipal des Enfants a été installé en Novembre 2019. 35 enfants issus des différentes écoles de la commune ont en effet été élus par leurs camarades pour intégrer le premier Conseil municipal des enfants (CME) de l'histoire de la commune. Les jeunes élu-e-s vont réfléchir avec l'aide du centre social à un projet qui leur tient à cœur dans les domaines du développement durable, de la solidarité ou de l'aide aux personnes âgées, des axes qui sont apparus comme prioritaires aux yeux des jeunes élus dès leurs premières prises de parole. Le CME se réunira une fois par mois pour une séance de travail. Dans un premier temps, elles permettront d'analyser la faisabilité des projets et de retenir l'un d'entre eux. La citoyenneté dès le plus jeune âge !



LE HANDICAP

FORMATION INCLUSION DU HANDICAP • *Fédération des centres sociaux de la Drôme*

Pour favoriser les pratiques inclusives dans les centres sociaux, la Fédération de la Drôme a proposé deux journées de formation aux professionnels et bénévoles du réseau. Au programme : un travail sur les représentations du handicap, des exercices pratiques et des échanges avec des personnes en situation de handicap. Une formation visant aussi à échanger sur les pratiques dans les centres sociaux et à construire des pistes d'améliorations !



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

GÉNÉRATIONS EN CUISINE

• *Fédération des centres sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*

Dans le Rhône, pour s'engager dans un développement plus durable avec les familles, c'est l'outil de la cuisine qui est utilisé ! Ainsi, en octobre 2019, un concours a été proposé rassemblant 11 équipes intergénérationnelles issues de 11 centres sociaux. Leurs plats ont été appréciés sur des critères comme le goût, la présentation mais aussi l'impact environnemental (empreinte carbone, saisonnalité, circuit court). Une occasion unique pour les équipes de découvrir lors de la préparation du concours : des liens avec des producteurs locaux, des premiers pas dans un magasin bio, des recettes pour favoriser l'alimentation saine des plus petits ! Une initiative soutenue par la Métropole de Lyon et conduite avec le concours des Toques Blanches Lyonnaises. Une première édition qui a séduit partenaires et réseau et qui ne devrait pas rester sans suite !



L'ACCÈS AUX DROITS

FAITES LE PRINTEMPS DES DROITS • *Centre social Quartier Vitalité, Lyon*

Devant le constat de personnes peu ou pas informées des droits existants (non-recours), le centre social Quartier Vitalité à Lyon met en place « Faites le printemps des droits ! », un événement hors les murs. Avec un thème retenu chaque année par la commission regroupant les partenaires de l'accès au Droit et de l'accès aux droits, l'événement est annoncé par une fanfare,

de l'affichage dans les lieux publics et commerces et par le biais des partenaires. On retrouve lors de cet événement des stands d'informations, des stands ludiques adaptés aux enfants pour permettre aux familles de participer à l'évènement, des stands de recueil de la parole des personnes (raconter pour pouvoir faire remonter), des stands solidaires et des stands de promotion de l'engagement, du bénévolat et du militantisme sur des questions d'accès aux droits.

LA PETITE ENFANCE

CASSE NOISETTES, LA HALTE-GARDERIE DES VENDREDIS SOIRS

• *Centre social Cusset, Villeurbanne, Rhône*

Devant le constat d'une difficulté des parents de jeunes enfants, usagers du centre social via la crèche ou d'autres activités, de pouvoir sortir une fois de temps en temps quand personne dans l'entourage proche ne peut garder l'enfant facilement, un collectif de parents se monte, accompagné par le centre social. Leur mobilisation sera d'ailleurs cruciale pour convaincre les partenaires. Ainsi, depuis 2013 « Casse noisettes » fait ses premières ouvertures. La halte-garderie se tient dans les locaux de la crèche où les lieux et le matériel sont adaptés pour les différents temps. L'agenda peut proposer jusqu'à 3 soirées le même mois avec une garde de 19 h à 23 h le vendredi pour permettre aux enfants de mieux récupérer d'une soirée un peu différente et un coucher souvent plus tardif. Les parents s'engagent à participer à leur tour à une soirée en restant et s'occupant des enfants à la crèche. La présence adulte est assurée par une Educatrice de Jeunes Enfants et des parents, tous s'engageant à participer à leur tour et régulièrement à des gardes en soirée.



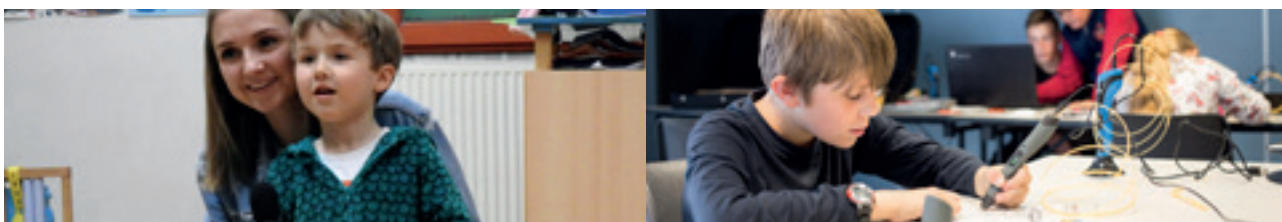
Une initiative à découvrir sur www.cestpossible.me/action/casse-noisettes-une-halte-garderie-des-vendredis-soirs-pour-que-les-parents-puissent-sortir

L'ACTION FAMILLE : UNE PRIORITÉ DE RÉSEAU !

Les centres sociaux agissent au quotidien pour les familles au sein d'un réseau de plus de 2 000 structures de proximité. Une partie est fédérée au sein de la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France, bientôt centenaire. Sur les territoires, près de 60 fédérations et unions locales accompagnent également les centres sociaux et notamment les actions familles. Cet accompagnement est une réelle plus-value dans la qualité des actions mises en place. Cela permet notamment de mettre en œuvre :

- L'animation de groupe de pairs de professionnels familles, de directions, d'agents d'accueils pour favoriser la mixité professionnelle, la constitution d'une culture commune, l'accompagnement dans les responsabilités et le partage d'expériences.
- La mise en œuvre de projets à dimension départementale ou régionale.
- L'accompagnement méthodologique et partenarial dans le cadre de l'élaboration des diagnostics des projets sociaux et des projets famille.
- Le soutien dans les situations de développement ou lors de crises conjoncturelles ou de besoins de médiations.
- Des propositions de formations : adaptation au métier, postures professionnelles.
- Des relais de veille sociale, d'actualités partagées, d'initiatives de partenaires, etc.

Enfin, certaines fédérations assument – par délégation des Caisses d'Allocations Familiales – une mission d'animation départementale parentalité. Celle-ci vise à construire au sein de chaque territoire une culture commune sur l'accompagnement à la parentalité, d'assurer l'aide à la structuration et à l'articulation entre dispositifs, en cohérence avec le Schéma Départemental de Service aux Familles et en infra-départementale avec les Conventions Territoriales Globales. Elles assurent également des missions de communication sur la parentalité, de renfort et d'accompagnement sur la structuration de réseaux d'acteurs, le repérage d'actions innovantes, la capitalisation de bonnes pratiques et les démarches d'évaluation.



IMPACT SOCIAL DE L'ACTION FAMILLE DES CENTRES SOCIAUX

Au-delà de nos mots, nous avons choisi les mots des familles pour expliquer l'impact de l'action des centres sociaux. Ces témoignages sont issus de travaux d'évaluation de l'impact social des centres sociaux sur les territoires. De manière synthétique, nous pouvons dresser les cinq dimensions de ces impacts :

- Une dimension individuelle : l'épanouissement et l'émancipation, la reconnaissance des personnes.
- Une dimension politique : la contribution à la démocratie locale, à l'émergence de la parole de chaque habitant.
- Une dimension environnementale : la contribution à la transition écologique, des actions qui touchent l'environnement et le cadre de vie.
- Une dimension économique et territoriale : la création de richesses économiques, sociales et culturelles.
- Une dimension sociétale : la contribution à la vitalité de la communauté, au vivre et au faire ensemble sur les territoires !



« Si le centre n'était pas là, je m'ennuierais »

« Le centre social m'a fait sortir des problèmes de la vie »

« C'est chez nous, c'est notre deuxième maison »

« Mes premiers voyages/séjours, c'est avec le centre social »

« Contrairement à la maison, je peux jouer avec plein de personnes différentes »

« Au centre social, on me donne des conseils sur l'éducation de mes enfants »

« Sans le centre social, nous ne verrions que les murs, tous les jours »

« J'ai pu écrire toute seule une lettre pour la mairie, je ne pensais pas en être capable »

« Le centre est le seul endroit où on peut faire des activités avec son enfant »





CONTACT FCSF

Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF)
10 rue Montcalm - BP379 - 75869 Paris Cedex 18

www.centres-sociaux.fr